



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

Résolution 4 – 2012M

Soutien à la gestion des eaux de ruissellement urbaines et rurales
dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Soumise par: Ville d’Ajax, ON et Ville de Goderich, ON

ATTENDU QUE les eaux de ruissellement ont été reconnues par la Commission mixte internationale (CMI) et par les autorités règlementaires canadiennes et américaines comme la principale source diffuse de contamination affectant la qualité des eaux à proximité des rives dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent;

ET ATTENDU QUE le volume et la fréquence des déversements d’eaux de ruissellement non-traitées sont appelés à augmenter dans l’avenir prévisible – à cause de phénomènes météorologiques plus violents et plus fréquents et à cause des changements climatiques, auxquels s’ajoutent, dans les zones urbaines, la croissance et la densification prévue – à moins que des mesures de planification et de gestion plus proactives soient adoptées et mises en œuvre dans les régions urbaines et rurales;

ET ATTENDU QUE les eaux de ruissellement rurales contribuent aux inondations et à l’érosion de terres agricoles et rurales, à l’érosion et à la pollution le long des rives et à la formation de ravines qui mènent les eaux de ruissellement non-traitées directement vers les eaux des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et que, dans des cas extrêmes, elles peuvent endommager les infrastructures et provoquer des situations qui pourraient poser des risques à la sécurité publique;

ET ATTENDU QUE la gestion des eaux de ruissellement rurales exige des approches différentes de la gestion des eaux de ruissellement urbaines, ce qui comprend une rétention plus importante des eaux sur les terres rurales et agricoles et un contrôle de l’érosion des rives par des infrastructures naturalisées comme un drainage amélioré et l’utilisation de systèmes comprenant des cours d’eaux enherbés, des bandes-tampons, du couvert forestier, des systèmes de contrôle d’érosion des ravines, des marais restaurés ou construits et la construction de bermes;

ET ATTENDU QUE les gestes visant à gérer efficacement l’écoulement des eaux de ruissellement rurales par l’installation d’infrastructures naturalisées ont de multiples avantages, notamment la réduction de la pollution diffuse, la réduction des inondations et de l’érosion, la réduction des pertes de terrains agricoles ou riverains par le



ravinement, ce qui protège ainsi les évaluations municipales et les biens naturels des propriétaires (sols et éléments nutritifs des sols) sur les rives des lacs et améliore et protège les activités récréotouristiques au bord des lacs;

ET ATTENDU QUE le soutien aux infrastructures naturalisées dans la gestion de l'écoulement des eaux de ruissellement rurales aide également les propriétaires et les municipalités à s'adapter aux impacts des changements climatiques d'une manière qui favorise l'atténuation des changements climatiques, puisque les infrastructures naturelles capturent du carbone présent dans l'atmosphère et le retiennent dans la matière végétale;

ET ATTENDU QUE des parties prenantes et des autorités locales situées sur le littoral du lac Huron, en Ontario, ont lancé deux importantes initiatives, y compris un Modèle de gestion des eaux de ruissellement rurales qui permettra une meilleure compréhension des mouvements et de la gestion des eaux de ruissellement sur les terres rurales et agricoles et qui sera utile pour les fermiers et autres propriétaires en orientant leurs efforts de gestion du drainage, ainsi que la Lake Huron South East Shores Initiative, un projet réunissant un grand nombre de parties prenantes, avec le soutien du gouvernement provincial, afin de mettre à profit la collaboration locale pour réagir à la présence de sources de pollution le long des rives;

ET ATTENDU QUE plusieurs municipalités urbaines de l'Ontario et du Québec ont pris du retard sur leurs vis-à-vis américains dans la gestion des eaux de ruissellement, en grande partie à cause d'un manque de financement requis pour compléter les infrastructures municipales de gestion des eaux de ruissellement et pour certains nouveaux projets ou mises aux normes d'infrastructures de gestion des eaux de ruissellement;

ET ATTENDU QUE certaines municipalités ont dû défrayer les coûts requis pour compléter des plans de protection des rives et des études de mises aux normes d'infrastructures liées aux eaux de ruissellement, et qu'elles savent maintenant quels projets doivent être mis en œuvre, mais qu'elles font face à un manque de sources de soutien financier de la part des ordres supérieurs de gouvernement afin de mettre en œuvre des projets efficaces et de mener des études et des contrôles permettant de mesurer l'amélioration de la qualité de l'eau;

ET ATTENDU QUE, pour soutenir des communautés résilientes et prêtes à faire face aux changements climatiques, il est essentiel que les plans de gestion municipaux des eaux de ruissellement, les mises aux normes et les nouveaux projets soient conçus afin de pouvoir répondre aux impacts prévus des changements climatiques sur les zones



urbaines planifiées, tant en termes de contrôle de la quantité d'eau que de l'amélioration de la qualité de l'eau, grâce à l'utilisation de bassins de rétention, d'installations de traitements situées en aval des systèmes d'égout et de restauration des milieux humides.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance demande aux ordres de gouvernement supérieurs du Canada et des États-Unis de s'engager à offrir un soutien financier et technique aux municipalités dans le cadre de la révision prévue de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, de la Great Lakes Restoration Initiative américaine, du Plan Saint-Laurent, du renouvellement prévu de l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs et du projet de loi annoncé par l'Ontario sur la protection des Grands Lacs, dans le but de compléter et de mettre en œuvre des plans durables de gestion des eaux de ruissellement urbaines et rurales, des infrastructures ou des mises à niveau d'infrastructures de gestion des eaux de ruissellement vertes ou naturalisées, ainsi que des programmes de sensibilisation, et pour soutenir les contrôles et la reddition de compte en matière de qualité de l'eau, à court, moyen et long terme;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres de l'Alliance demandent respectueusement aux autorités des provinces, des États et des gouvernements fédéraux de soutenir les efforts visant à rendre les communautés « résistantes aux changements climatiques », notamment par le partage d'images satellites et de données relatives aux précipitations, par la mise à jour de modèles règlementaires relatifs aux terres inondables et de modèles de gestion des eaux de ruissellement, par la réduction d'échelle des modèles prévisionnels en matière de changements climatiques et par le soutien à l'évaluation des risques liés aux infrastructures;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance encourage les autorités des États, provinces et gouvernements fédéraux concernés, ainsi que le Comité binational exécutif de l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs à augmenter leur soutien au développement et à la mise en place d'infrastructures naturalisées, afin de gérer plus efficacement l'écoulement des eaux de ruissellement rurales autour du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE les membres de l'Alliance expriment leur soutien au modèle de gestion des eaux de ruissellement du littoral du lac Huron et s'engagent à aider à la diffusion d'information issue du projet à l'ensemble de ses membres, par des séminaires web et d'autres moyens, et que les membres de l'Alliance expriment leur soutien à la création d'un groupe municipal de la Lake Huron South East Shores comprenant des représentants de l'Alliance, afin de travailler avec le Comité exécutif de la Lake Huron South East Shores Initiative pour faire progresser la protection des rives dans la région.



Signé ce 27^e jour de juin 2012

Brian McMullan, président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de St. Catharines